



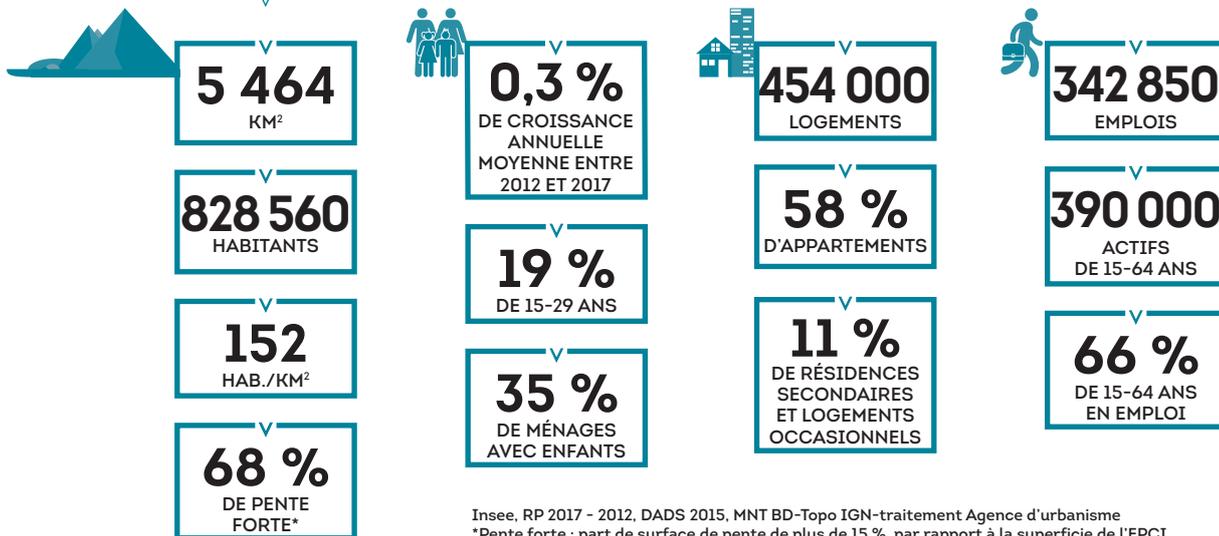
# L'AIRE GRENOBLOISE en mouvements

Raisonnement territoire, c'est plus que jamais penser systèmes, flux, réseaux. Analyser les territoires en mouvement(s), c'est explorer les multiples dynamiques, décrire les interactions et influences diversifiées et mouvantes. Dans cette version actualisée de *Vos territoires en mouvements*, l'Agence d'urbanisme vous propose une lecture spécifique des grands fonctionnements de votre territoire au sein de l'aire grenobloise, en termes d'emplois, de flux domicile/travail, de circulation des salaires et de migrations résidentielles.



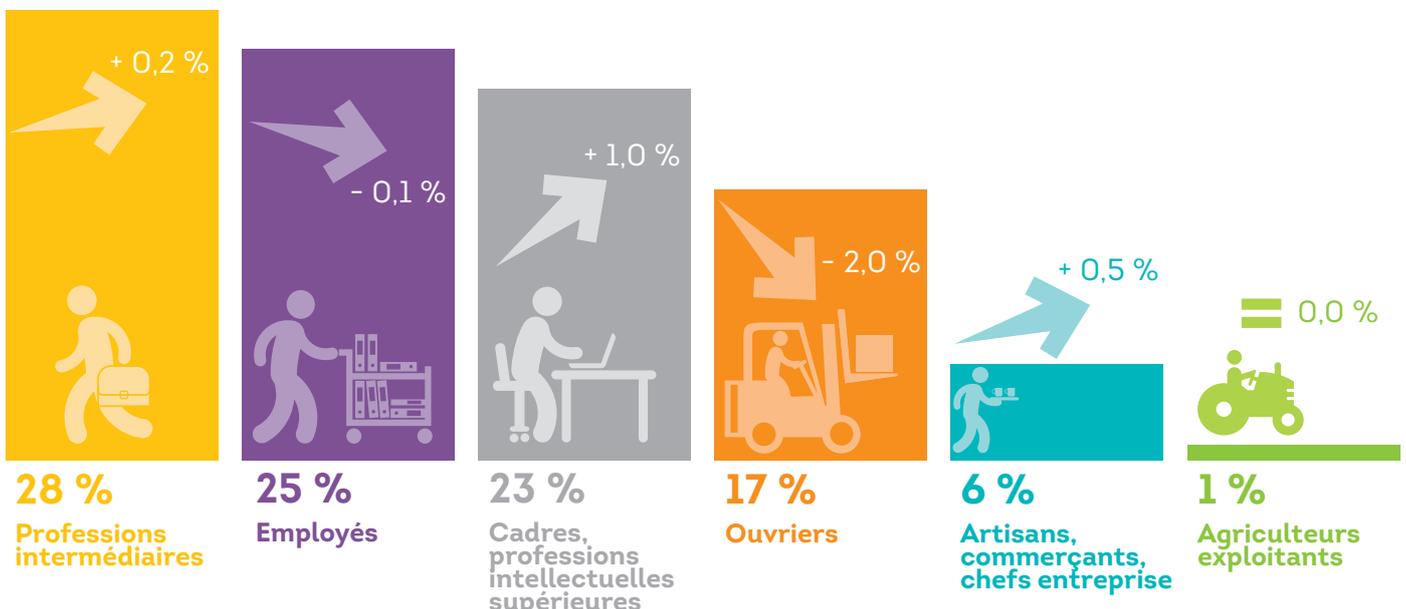
L'aire grenobloise et ses onze intercommunalités font l'objet d'une analyse identique permettant de les comparer.  
Ensemble des documents à retrouver sur [www.aurg.fr](http://www.aurg.fr)

## 346 COMMUNES



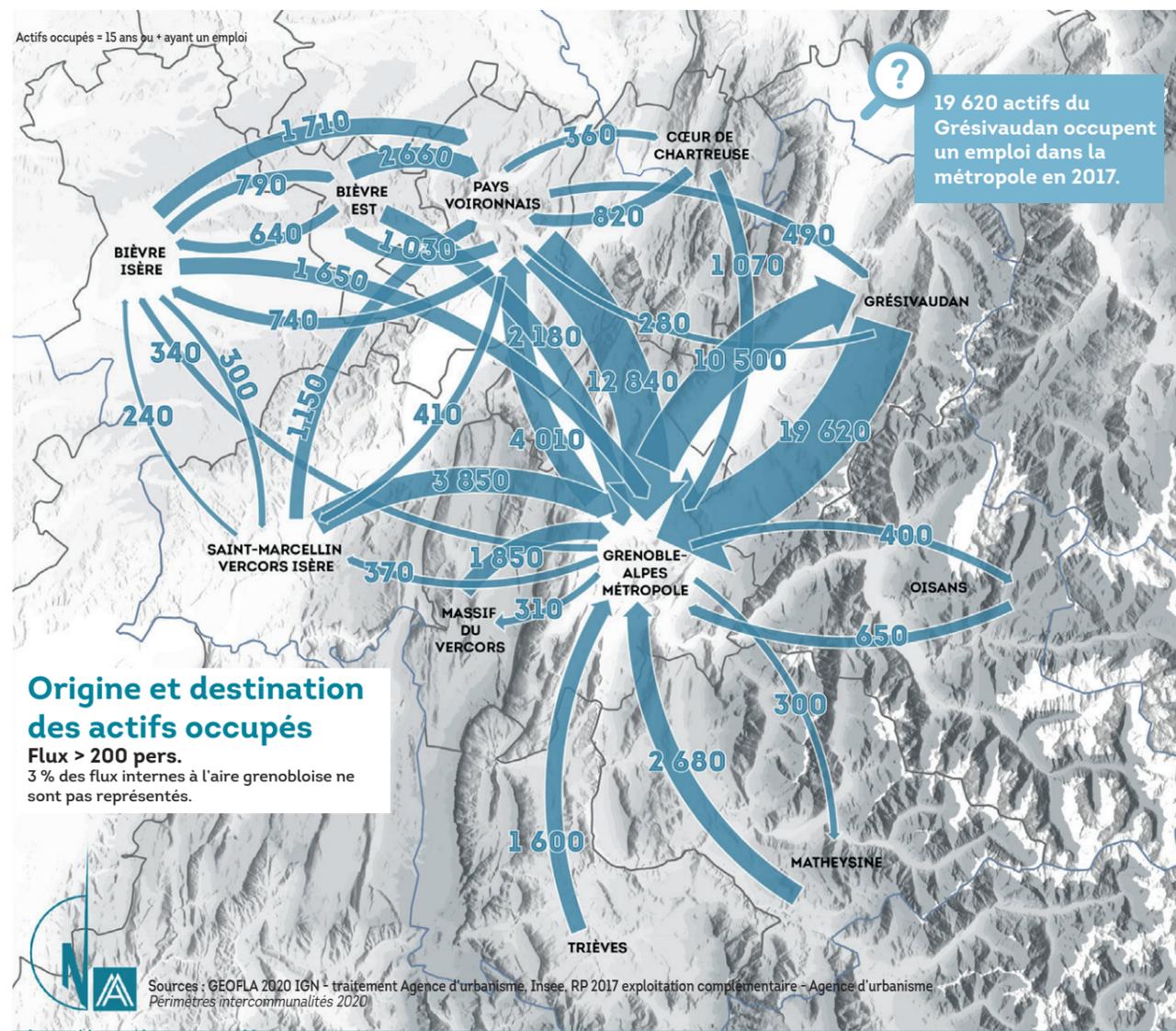
Insee, RP 2017 - 2012, DADS 2015, MNT BD-Topo IGN-traitement Agence d'urbanisme  
\*Pente forte : part de surface de pente de plus de 15 %, par rapport à la superficie de l'EPCI

## DANS QUELLE CATÉGORIE PROFESSIONNELLE TRAVAILLENT LES 15-64 ANS\* ?



\* Actifs occupés, 2017  
Insee, RP 2017 - exploitation complémentaire. Évolution entre 2012 et 2017

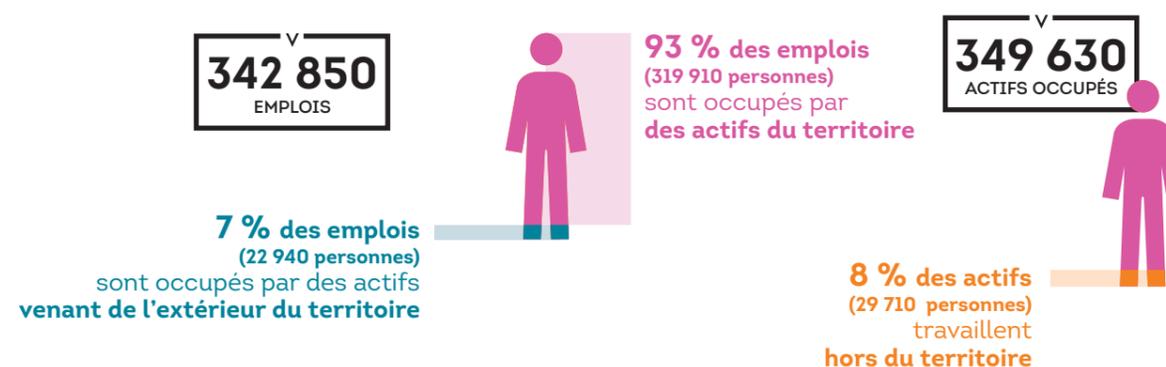
## LE BASSIN D'EMPLOI MÉTROPOLITAIN RAYONNE SUR L'ENSEMBLE DE L'AIRE GRENOBLOISE AVEC DES BASSINS SECONDAIRES ATTRACTIFS POUR LES TERRITOIRES PROCHES



Les échanges entre les intercommunalités du nord de l'aire grenobloise sont très nombreux alors qu'au sud, ces échanges se font principalement en lien avec Grenoble-Alpes Métropole. Peu d'échanges se font entre l'Oisans, la Matheysine et le Trièves.

Grenoble-Alpes Métropole concentre un grand nombre d'emplois et attire ainsi de nombreux actifs. Cette attractivité se fait sentir tant dans les intercommunalités du sud de l'aire grenobloise que dans les territoires du nord. On voit aussi apparaître des bassins secondaires, au nord, pourvoyeurs d'emplois pour certains résidents de la métropole grenobloise et des intercommunalités voisines. À noter, le Grésivaudan est le territoire qui accueille le plus d'actifs de la métropole.

Dans l'aire grenobloise, les emplois et les actifs ont évolué de 1 % entre 2007 et 2017. Pourtant, les flux internes à l'aire grenobloise ont fortement augmenté : + 6 % entre 2007 et 2017. Cela peut s'expliquer par une inadéquation entre les qualifications des actifs-résidents et l'offre d'emplois à proximité, mais aussi par les choix résidentiels des actifs.

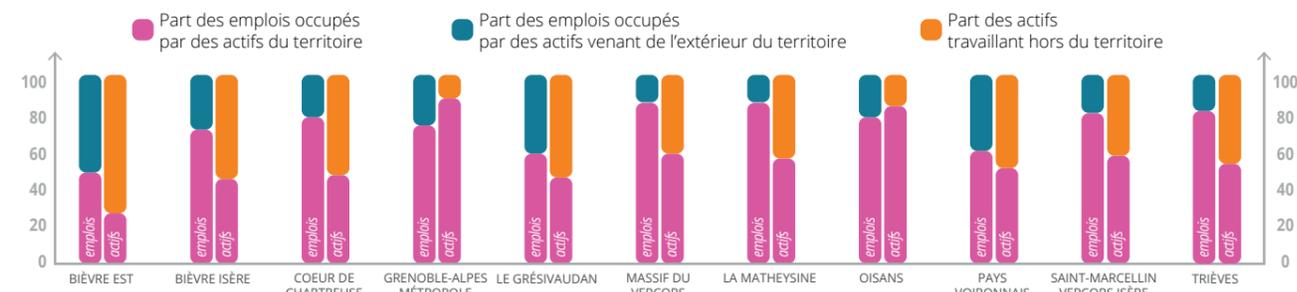


### Qui occupe les emplois du territoire ?

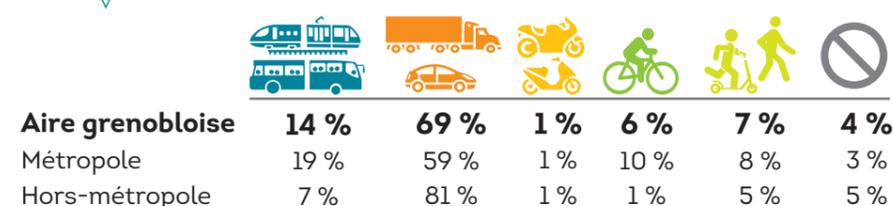
L'aire grenobloise est un bassin de vie et d'emploi dans lequel la majorité des actifs réside. Toutefois, le territoire est aussi très attractif en termes d'emplois pour les territoires voisins : 7 % des emplois de l'aire grenobloise sont occupés par des actifs résidant à l'extérieur de celle-ci. Parmi les 22 940 emplois occupés par des non-résidents, la majorité des actifs proviennent des Vals du Dauphiné (13 %), du Cœur de Savoie (9 %) et du Grand Chambéry (9 %). La logique de proximité géographique est forte : ces entrants viennent travailler en majorité dans Grenoble-Alpes Métropole, mais aussi dans le Grésivaudan et dans le Pays Voironnais.

### Où les actifs sortant du territoire vont-ils travailler ?

Le Grésivaudan et Grenoble-Alpes Métropole enregistrent de nombreux flux-sortants vers des territoires voisins de l'aire grenobloise (Métropole de Lyon, Cœur de Savoie, Grand Chambéry...). Les territoires du nord de l'aire grenobloise et Saint-Marcellin Vercors Isère ont aussi développé une interdépendance liée à l'emploi avec les intercommunalités voisines au nord du département et Valence Romans Agglomération.



### MODES DE DÉPLACEMENT DES ACTIFS OCCUPÉS



Alors qu'en moyenne 80 % des actifs se rendent au travail en voiture dans les deux Bièvre, le Pays Voironnais, la Matheysine, Saint-Marcellin Vercors Isère et le Grésivaudan, seuls 64 % des actifs de l'Oisans utilisent leur voiture pour les déplacements domicile-travail et 62 % dans la métropole grenobloise. Dans le cas de l'Oisans, la marche est privilégiée (21 % des actifs) sans doute liée aux emplois saisonniers. Les actifs de Grenoble-Alpes Métropole ont quant à eux davantage recours aux transports en commun (19 %) et au vélo (8 %), deux modes de déplacement favorisés par l'offre du territoire et sa configuration géographique. De plus, les actifs ayant le moins recours à leur voiture travaillent en majorité dans la métropole.

### EN BREF

Des échanges intenses se font entre les territoires de l'aire grenobloise. Trois profils d'EPCI se dessinent alors :

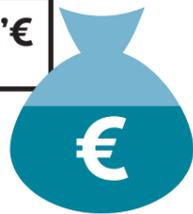
- Les EPCI enregistrant davantage d'entrants que de sortants : Grenoble-Alpes Métropole et l'Oisans ;
- Les EPCI à l'équilibre : le Pays Voironnais et le Grésivaudan ;
- Les EPCI enregistrant plus d'actifs quittant leur territoire de résidence que d'entrants : Bièvre Est, Bièvre Isère, Saint-Marcellin Vercors Isère, Cœur de Chartreuse, le Trièves, la Matheysine et le Massif du Vercors. Ces derniers sont donc dépendants de leurs territoires voisins.

# CIRCULATION DES SALAIRES EN 2015

## MIEUX APPRÉHENDER LE FONCTIONNEMENT DES TERRITOIRES PAR LES FLUX DE SALAIRES

**7,8 milliards d'€**  
DE MASSE SALARIALE

POUR  
**342 850**  
EMPLOIS



dont **48 %** liée à la **sphère productive** et **52 %** à la **sphère présenteielle**

**89 %** de cette masse salariale (6,9 milliards d'euros) sont réalisés par les **93 % d'actifs-résidents**

**11 %** de cette masse salariale (866 millions d'euros) sont réalisés par les **7 % d'actifs non-résidents**



**8 milliards d'€**  
DE MASSE SALARIALE



sont réalisés par les

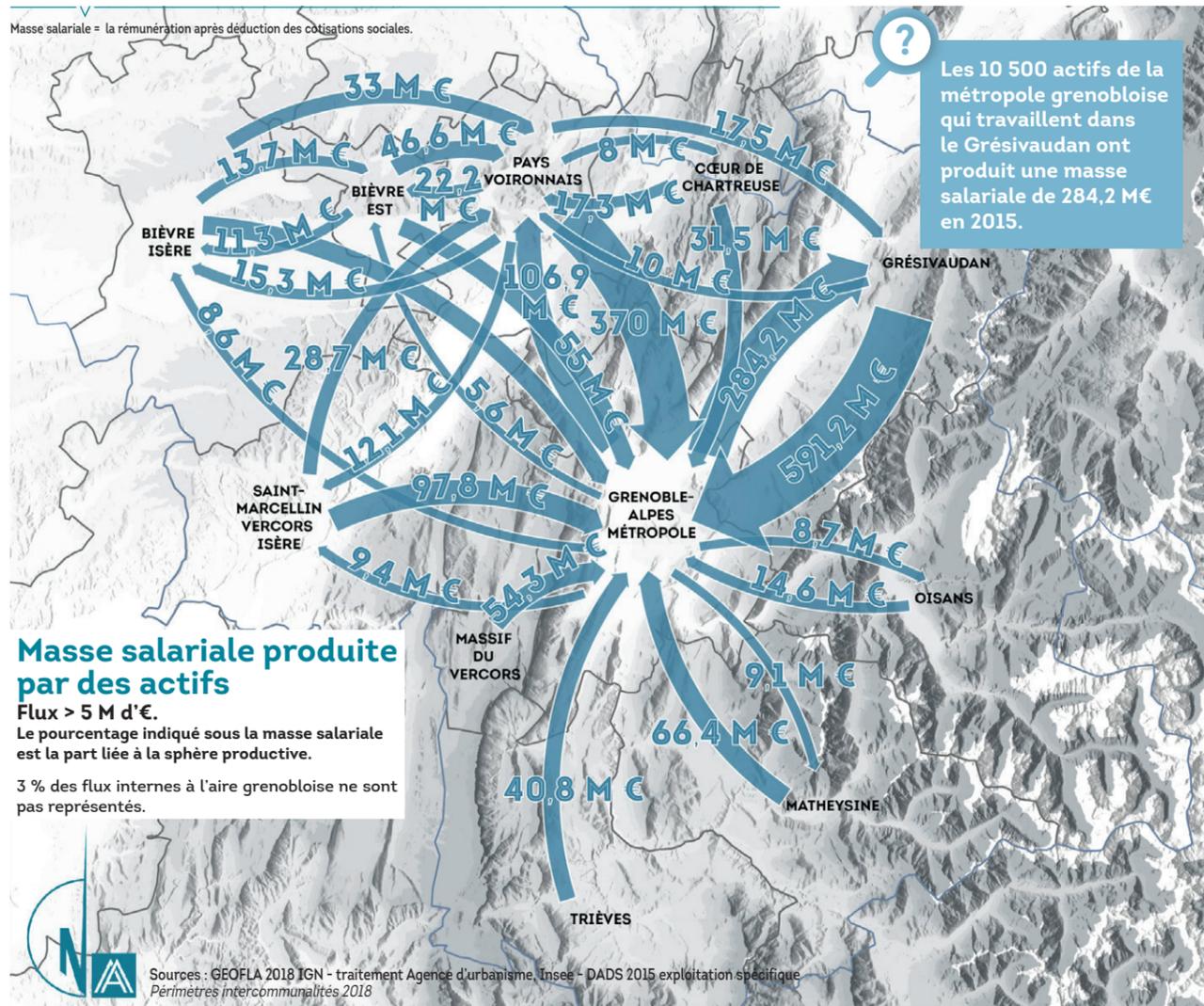
**Moins de 14 %** de cette masse salariale sont produits **hors du territoire** (1,1 milliard d'euros)

**349 630**  
ACTIFS OCCUPÉS

par **8 %** travaillant **hors du territoire**

### COMMENT CIRCULENT LES SALAIRES DANS L'AIRE GRENOBLOISE ?

Masse salariale = la rémunération après déduction des cotisations sociales.



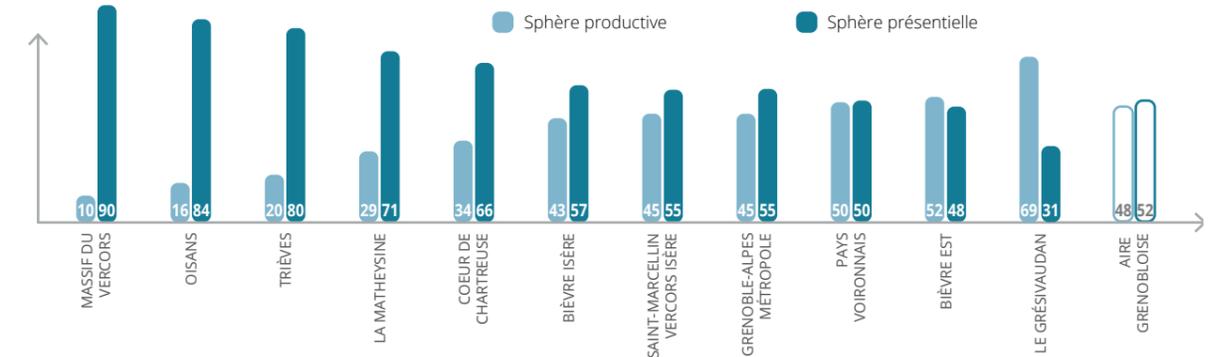
**Masse salariale produite par des actifs**  
Flux > 5 M d'€.  
Le pourcentage indiqué sous la masse salariale est la part liée à la sphère productive.

3 % des flux internes à l'aire grenobloise ne sont pas représentés.

### Quelle masse salariale est produite par les actifs travaillant dans l'aire grenobloise ?

En 2015, les emplois de l'aire grenobloise génèrent 7,8 milliards d'euros. Cette masse salariale est réalisée par 89 % des actifs résidant dans l'aire grenobloise. Ainsi, 866 M€ sont produits par des actifs ne résidant pas dans l'aire grenobloise mais dans les territoires proches, tels que les Vals du Dauphiné (8,3 % de cette somme) le Grand Chambéry (8,2 %) et Lyon Métropole (7,7 %).

À l'échelle de l'aire grenobloise, la sphère productive (48 % de la masse salariale totale) et la sphère présenteielle (52 %) sont presque à l'équilibre. Toutefois, de grandes disparités existent entre les territoires : alors que 69 % de la masse salariale produite dans le Grésivaudan relève de la sphère productive, cette part ne dépasse pas les 10 % dans le Massif du Vercors.



### Quelle masse salariale est produite par les actifs travaillant hors de l'aire grenobloise ?

L'ensemble des actifs de l'aire grenobloise réalisent 8 milliards d'euros de masse salariale. Celle-ci correspond à l'ensemble des salaires des actifs occupés résidant dans le territoire : une partie est produite par des actifs travaillant dans le territoire (6 880 M€) et une partie est produite par des actifs travaillant à l'extérieur du territoire (1 108 M€). En 2015, les 8 % d'actifs résidant dans l'aire grenobloise mais n'y travaillant pas représentent donc 14 % de la masse salariale totale (1 108 M€), ils sont principalement produits dans la métropole lyonnaise (19 %) et dans la métropole parisienne (13 %).

Ensuite, les masses salariales les plus importantes réalisées par des actifs allant travailler hors de l'aire grenobloise concernent des territoires voisins : Porte de l'Isère (8 %) et Grand Chambéry (6,2 %). Cette masse salariale produite à l'extérieur de l'aire grenobloise est principalement réalisé par des résidents de Grenoble-Alpes Métropole et du Pays Voironnais, mais aussi de Bièvre Isère (pour la masse salariale produite dans Lyon Métropole et Porte de l'Isère), du Grésivaudan (pour la masse salariale produite dans les métropoles de Chambéry et du Grand Paris) et de Saint-Marcellin Vercors Isère (pour la masse salariale produite à Valence Romans Agglomération).

De nombreux échanges de masse salariale s'expriment au sein de l'aire grenobloise (2 115 M€). Grenoble-Alpes Métropole attire un grand nombre d'actifs sur son territoire et cela se traduit dans la masse salariale réalisée : un quart de la masse salariale produite dans la métropole relève d'actifs d'autres intercommunalités de l'aire grenobloise.

De plus, la masse salariale produite par les actifs habitant dans Grenoble-Alpes Métropole représente 71 % de la masse salariale totale de l'aire grenobloise. Si celle-ci produit beaucoup de masse salariale sur son propre territoire, elle envoie aussi beaucoup d'actifs dans le Grésivaudan et le Pays Voironnais qui génèrent également des masses salariales importantes.

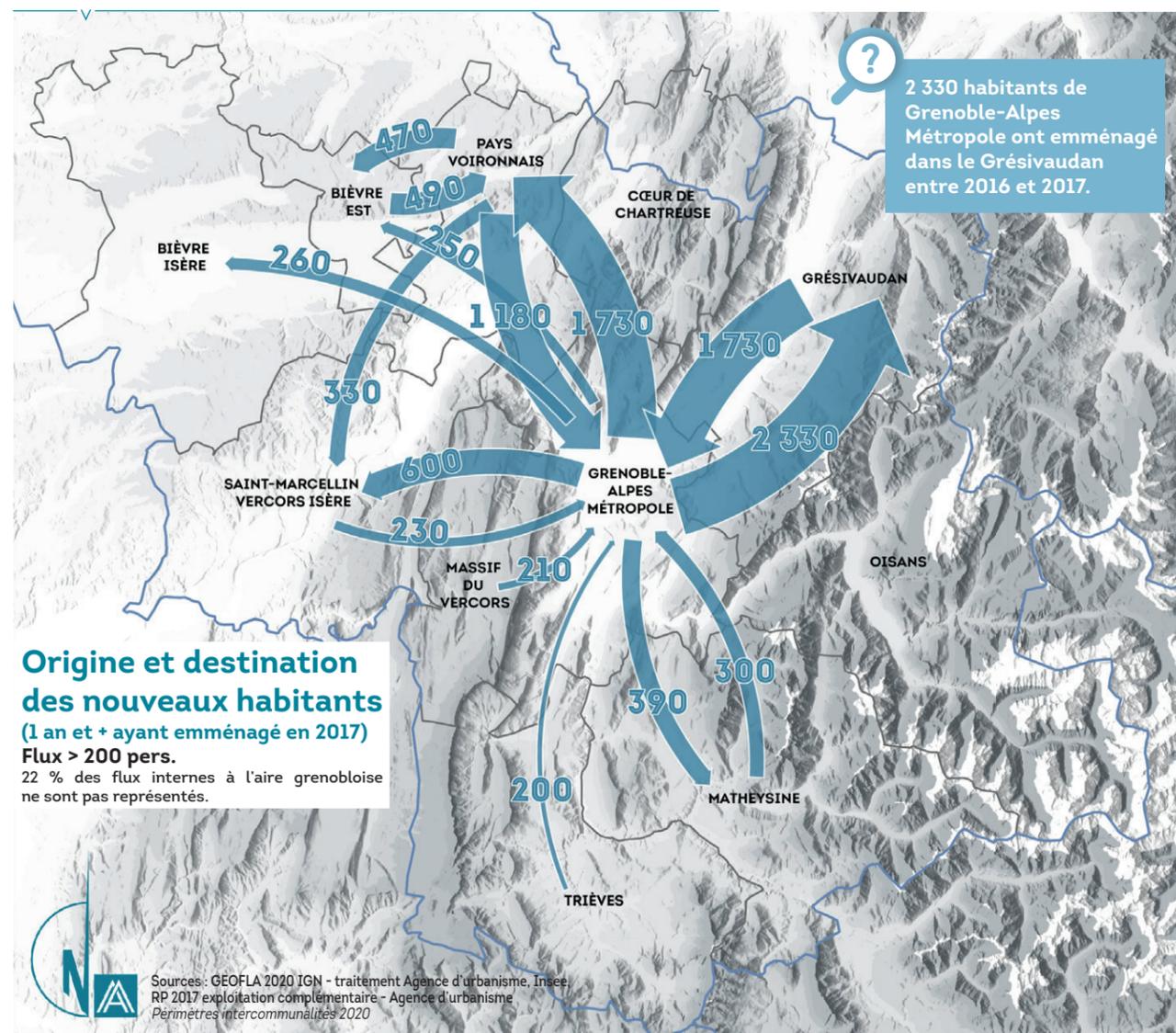
### EN BREF

L'analyse des flux de masse salariale est riche d'enseignements sur les systèmes territoriaux, avec deux enjeux à la clé : mieux capter la dépense locale des actifs-résidents, qu'ils travaillent sur place ou ailleurs (en général ceux qui travaillent ailleurs gagnent plus) et mieux capter les dépenses d'une clientèle d'actifs occupant un emploi sur le territoire mais résidant dans un autre.

L'analyse de ces flux est particulièrement révélatrice du caractère systémique du fonctionnement des territoires. Elle illustre l'interdépendance des territoires du fait des choix résidentiels des actifs et des choix d'implantation des acteurs économiques, en fonction de multiples logiques (accessibilité, foncier...). Cette analyse encourage à proposer des politiques à ces échelles.

## DES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES ESSENTIELLEMENT INTERNES À L'AIRE GRENOBLOISE

### COMMENT S'ORGANISENT LES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES ?

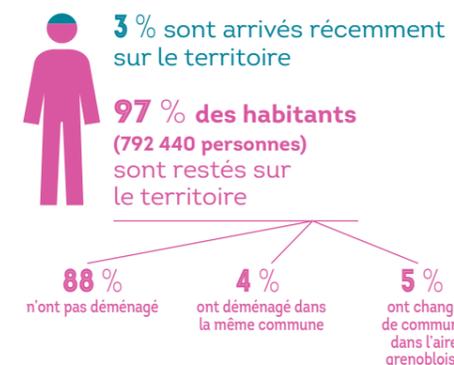


En 2017, l'aire grenobloise enregistre 100 560 migrations résidentielles, dont 74 % sont internes au territoire. Entre 2016 et 2017, 88 % des 819 050 habitants sont restés dans le même logement, alors que 4 % ont déménagé dans la même commune et 5 % dans une autre commune de l'aire grenobloise.

Trois grandes polarités structurent les migrations résidentielles internes à l'aire grenobloise. Sur les 13 800 migrations résidentielles entre EPCI de l'aire grenobloise, 33 % sont à destination de Grenoble-Alpes Métropole (soit 4 500 ménages) et 44 % sont originaires de la métropole (soit 6 100 ménages). Le Pays Voironnais (2 800 nouveaux ménages et 2 400 départs) et le Grésivaudan (2 500 nouveaux ménages et 2 030 départs) enregistrent aussi un grand nombre de migrations.

Relativement au poids de la population, ce sont dans les territoires de Bièvre Est, du Pays Voironnais et du Cœur de Chartreuse que la mobilité résidentielle est la plus forte.

819 050  
HABITANTS EN 2017  
(1 AN ET +)



### Où sont allés ceux qui ont quitté le territoire l'année précédente ?

En majorité, les habitants qui quittent l'aire grenobloise sont attirés par les grandes métropoles françaises : 11 % des ménages déménagent dans Lyon Métropole, 9 % dans le Grand Paris et 4 % dans Aix-Marseille-Provence Métropole.

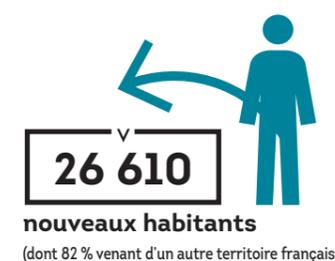
De nombreux habitants quittent également l'aire grenobloise pour une autre intercommunalité de la région. En plus de la métropole lyonnaise, le Grand Chambéry (4 %), Valence Romans Agglomération (4 %) et Porte de l'Isère (3 %) sont aussi des territoires d'accueil importants. Tout comme pour les flux domicile-travail, ces territoires attirent en majorité des résidents de territoires de proximité : ainsi, le Grand Chambéry accueille principalement d'anciens habitants de Cœur de Chartreuse (16 %), les nouveaux arrivants de Valence Romans Agglomération en provenance de l'aire grenobloise résidaient en majorité dans Saint-Marcellin Vercors Isère (14 %) et Porte de l'Isère attire principalement d'anciens habitants des deux Bièvre (21 %).



### Où habitaient les nouveaux arrivants l'année précédente ?

Les nouveaux habitants de l'aire grenobloise viennent en majorité de Lyon Métropole (9 % des nouveaux arrivants) et du Grand Paris (8 %). Le territoire accueille également nombre d'anciens résidents de Valence Romans Agglomération (4 %) et du Grand Chambéry (4 %).

Ces nouveaux arrivants s'installent majoritairement dans la métropole grenobloise mais aussi dans Bièvre Isère, le Grésivaudan et le Pays Voironnais.



### EN BREF

Le solde migratoire de l'aire grenobloise est presque à l'équilibre avec 21 900 arrivants et 23 000 sortants, soit un taux de migration net de - 0,1 % entre 2016 et 2017. Toutefois, quatre profils d'EPCI se dessinent :

- Les EPCI enregistrant plus d'arrivées que de départs : Saint-Marcellin Vercors Isère et Bièvre Est ;
- Les EPCI enregistrant légèrement plus d'arrivées que de départs : le Grésivaudan, le Trièves, le Pays Voironnais et la Matheysine ;
- Les EPCI à l'équilibre : Bièvre Isère ;
- Les EPCI enregistrant moins d'arrivées que de départs : l'Oisans, le Massif du Vercors, Grenoble-Alpes Métropole et Cœur de Chartreuse.



## A VOTRE ÉCOUTE

04 76 28 86 00

accueil@aurg.asso.fr

## CE QUI EST OBSERVÉ

### Les 11 intercommunalités de l'aire grenobloise :

Bièvre Est, Bièvre Isère, Cœur de Chartreuse, Grenoble-Alpes Métropole, Grésivaudan, Massif du Vercors, Matheysine, Oisans, Pays Voironnais, Saint-Marcellin Vercors Isère, Trièves.

### Mobilités professionnelles

Flux de personnes qui résident et travaillent dans deux territoires différents.

### Actifs occupés

15 ans ou + ayant un emploi.

### Mode de déplacement

Mode principal le plus fréquemment utilisé pour aller travailler. La catégorie « Pas de transport » concerne les personnes habitant sur leur lieu de travail ou celles n'ayant pas de lieu de travail fixe.

Depuis le millésime 2017, l'évolution des pratiques a conduit à modifier l'information collectée sur le mode de transport principal pour aller travailler. Le mode « deux-roues » a été scindé en deux : le vélo (y compris à assistance électrique) et le deux-roues motorisé.

### Masse salariale

Estimation théorique des masses salariales sur la base des flux domicile-travail des salariés.

Il s'agit du cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail de référence, après déduction des cotisations sociales ouvrières obligatoires, de la CSG et de la CRDS.

L'estimation des flux de revenus est désormais réalisée par l'Insee, sur la base des Déclarations annuelles des données sociales (DADS) 2015 des entreprises. La circulation des salaires est calculée à partir des salaires réels de l'ensemble des salariés, à l'exception des activités extraterritoriales.

Le nombre d'emplois et d'actifs mentionnés sont issus du recensement de population 2017.

### Sphère présentielle

Activités vouées localement à la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone (commerce de détail, éducation, santé, administration, action sociale, services aux particuliers, construction).

### Sphère productive

Activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (industrie, agriculture, services aux entreprises et commerce de gros).

### Migration résidentielle

Flux de personnes âgées de 1 an ou plus ayant quitté une intercommunalité pour emménager dans une autre en un an. Les départs vers l'étranger ne sont pas disponibles à partir des données du recensement. Aussi le solde migratoire ne peut être calculé que pour les échanges au sein du territoire français.

### Points de vigilance :

Depuis la précédente édition de 2017, les méthodes de calcul (pour les transferts de masse salariale), les périodes de référence (pour les migrations résidentielles) ou certaines sources de données ont changé. Il n'est donc pas possible de proposer des comparaisons ou des évolutions.

Pour les données de flux Insee : les effectifs supérieurs à 500 peuvent normalement être utilisés en toute confiance. Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs. Les comparaisons entre territoires de petite taille sont à proscrire.

## (se) connaître et (se) comprendre, c'est capital

### > BASE DOCUMENTAIRE

[basedoc.aurg.fr](http://basedoc.aurg.fr)

Télécharger nos études et interroger le fonds documentaire

### > PHOTO-CARTOTHÈQUE

[aurg.fr](http://aurg.fr)

Disposer de photos et cartes en haute définition.

### > L'ESSENTIEL DE L'ACTU

S'abonner à notre lettre d'information hebdomadaire sur l'actualité locale et nationale en urbanisme et aménagement

### > GRAND A LE MAG

[grand-a.aurg.org](http://grand-a.aurg.org)

### > NOS DONNÉES EN IMAGES

(Re)découvrez votre territoire par thématiques

### > VOS TERRITOIRES À LA CARTE

[tercarte.aurg.org](http://tercarte.aurg.org)

Créer vos propres cartes statistiques

### > L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

S'informer sur les enjeux en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement

[veille.aurg.fr](http://veille.aurg.fr)

### > LA DOC'

Consulter le centre de ressources documentaires sur rendez-vous

[caroline.leroy@aurg.asso.fr](mailto:caroline.leroy@aurg.asso.fr)

# L'AGENCE

D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

21, rue Lesdiguières | 38000 Grenoble  
Tél. : 04 76 28 86 00 | [accueil@aurg.asso.fr](mailto:accueil@aurg.asso.fr)

